

PALAIS-SUR-VIENNE

AUTOMNE N° 48

Le Mag



ANIMATION

LES 30 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

PORTRAIT

DAMIEN CHOULY,
UN COMPLEXE SPORTIF A SON NOM !

DOSSIER

LA COMMUNICATION SE MODERNISE



Photo de la Journée Nature 24/06/23

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT 4-5

Arrêtés sur l'usage de l'eau, le brûlage et les nuisances sonores
Voie verte
Préservation des cours d'eau
Éco-pâturage

TRAVAUX 6-8

Carte des travaux
Rénovation des écoles municipales
Repenser la cour de l'école Jean Giraudoux
Restructuration du centre-ville

SOCIAL 9

EHPAD Puy Martin, visite du nouvel établissement
Colis ou repas des seniors, formulaire d'inscription

JEUNESSE 10-12

Trombinoscope du personnel pédagogique des écoles
Tarifs scolaires et périscolaires
Animations de l'ALSH et du service des sports

PORTRAIT 13

Damien Chouly, un complexe sportif à son nom

ANIMATIONS 14-17

Les événements à venir
L'Espace Jeux Vidéo
Retour sur les événements de la Ville
Retour sur les exploits des associations

DOSSIER : LA COMMUNICATION SE MODERNISE 18-19

ACTUS DE LA COMMUNE 20-22

Récapitulatif des actions de la Ville 2020-2023
Foodtrucks
Bienvenue à Gaëlle Chatras
Collecte de sang
Des nouvelles du Comité de Jumelage

TRIBUNES 23

#48 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne
Téléphone : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaisurviennne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : Service communication

Photos : Services communication et urbanisme.

Illustrations : Freepik

Impression : Rivet Presse

Distribution : Milee - 3 000 exemplaires - septembre 2023

www.lepalaisurviennne.fr



ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



Cette rentrée 2023, fortement marquée par une crise du pouvoir d'achat, touche un très grand nombre de nos concitoyens. Les collectivités ne sont malheureusement pas épargnées, et nombre d'entre-elles ont dû se résoudre à augmenter la taxe foncière, voire à diminuer la qualité de leurs services publics pour équilibrer leurs comptes.

Au Palais-sur-Vienne, nos politiques d'investissements pour que les bâtiments communaux soient plus économes ainsi que l'extinction de l'éclairage public, ont été de bons choix. Ces décisions, que nous avons été amenés à prendre avec la majorité municipale, nous ont permis de ne pas modifier nos taux d'imposition pour cette année.

Cela ne nous a pas empêché de voir les projets avancer pour améliorer le cadre de vie dans notre commune. Cet été, Limoges Métropole a réalisé la continuité de la voie verte de la commune qui bientôt, les acquisitions foncières se finalisant, se prolongera à l'entrée de la ville le long des terrains Wattelez. Les travaux sur les différents réseaux de l'avenue Jean Giraudoux laisseront bientôt place à la réhabilitation totale de la chaussée. Nos deux gymnases, Marchessoux et

Maison Rouge, vont également connaître des rénovations, dans les prochaines semaines. Et, le 25 septembre, débutera le réaménagement global du parking Mendès-France, situé à côté de la salle André Dexet.

Au-delà de ces différents chantiers, de beaux évènements ont marqué notre ville ces dernières semaines. Les résidents de l'EHPAD ont pris possession de leur nouvel établissement le 29 juin dernier, et, d'ici quelques semaines, des visites seront organisées pour les palaisiennes et les palaisiens qui le souhaitent. L'international de rugby, qui a fait les beaux jours de Perpignan et de Clermont, Damien Chouly, a accepté de donner son nom au complexe sportif municipal du Gravier. C'est un magnifique exemple pour la jeunesse palaisienne et un beau symbole à quelques jours de l'ouverture de la coupe du monde de la discipline.

Vous le constatez, il y a une véritable dynamique dans notre commune et les choses évoluent positivement. Cela ne doit pas nous détourner de notre objectif de créer un véritable centre-ville attractif et dynamique. Vous avez été nombreux à participer à nos ateliers ou à répondre au questionnaire visant à connaître vos aspirations. Une réunion de restitution se tiendra le 12 octobre prochain.

J'espère vous y retrouver nombreux ! D'ici là, avec l'équipe municipale, nous sommes bien sûr plus que jamais à votre écoute pour continuer, ensemble, à faire progresser notre belle commune.

Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Le p'tit calendrier



Usage de l'eau, brûlage, nuisances sonores, on décrypte les arrêtés !

RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT



Jusqu'au 31 octobre 2023

Les bassins versants de la Gartempe et Vienne Aval, de la Vienne Amont, de l'Isle Amont, de la Tardoire et du Bandiat sont placés en alerte sécheresse par arrêtés préfectoraux.

Le respect des restrictions suivantes est obligatoire :

- ▶ Arrosage des jardins potagers, pelouses, massifs fleuris et espaces verts (sauf plantations plantées en pleine terre depuis moins de 1 an) interdit de 8 h à 20 h.
- ▶ Arrosage en jardinerie (activité commerciale) interdit de 13 h à 20 h.
- ▶ Arrosage de golfs, de terrains de sports interdit de 8 h à 20 h.
- ▶ Lavage de véhicules par des particuliers et par des professionnels (sauf avec du matériel haute pression ou équipé d'un système de recyclage de l'eau) interdit.
- ▶ Irrigation par aspersion des cultures interdite de 8 h à 20 h.
- ▶ Prélèvements dans le milieu naturel interdit.
- ▶ Rejets issus de travaux dans les stations d'épuration (lavage de bassins) interdit.
- ▶ Exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) interdite.
- ▶ Manœuvre de vannes des seuils et barrages interdite.
- ▶ Remplissage et vidange des plans d'eau, hors retenues hydroélectriques EDF, interdits.
- ▶ Nettoyage interdit des façades, toitures... sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.
- ▶ Alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert interdite.

INTERDICTIONS DES FEUX ET DE BRÛLAGE DE DÉCHETS



Jusqu'au 15 octobre 2023

Sont interdits par arrêté préfectoral dans le Département de la Haute-Vienne :

- ▶ Feux festifs et de loisirs (hors feux de camps sauf si risque feu de forêt « sévère » ou supérieur).
- ▶ Allumage de feu sur terrains boisés ou à moins de 200 mètres des forêts.

Application permanente

Est interdit par arrêté municipal sur la commune du Palais-sur-Vienne :

- ▶ Brûlage des déchets de tous les types.

ARRÊTÉ RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT



Application permanente

Pour protéger la tranquillité publique, un arrêté municipal de 2019 interdit les bruits abusifs portant atteinte à la qualité de la vie. Un bruit est désigné comme nuisible par sa durée, sa répétition et son intensité.

- ▶ Les travaux de bricolage/jardinage gênant pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables et les samedis de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h.
- ▶ Sont interdits sur voies publiques ou privées ouvertes au public : appareil sonore (sauf avec écouteurs), pétards, artifices (sauf dérogation pour les manifestations communales comme le 14 juillet), cris, bruits motorisés excessifs (hors réparation de remise en service d'un véhicule immobilisé).

Voie verte : marcheurs et cyclistes, en piste !

Dans le cadre du Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables (SDIAC), Limoges Métropole a réalisé cet été la jonction entre les deux voies vertes existantes sur la commune.

Le tronçon manquant se situait près de l'avenue du Maréchal Leclerc. Il est à présent tracé et permet à la commune d'avoir une voie verte avec une vraie continuité. Ce chemin permet de parcourir de manière sécurisée les bords de Vienne jusqu'au site de la Sablière.



En rouge le tronçon réalisé afin de relier les deux extrémités de la voie verte.



Par la suite les plots seront enlevés et une zone 30 sera aménagée.

Préservation des cours d'eau Éco-pâturage : les chèvres

Le 22 mai 2023, Limoges Métropole ainsi que plusieurs acteurs publics associés (SABV, CEN, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, l'Oleau, EPTB) ont signé un nouveau Contrat Territorial Milieux Aquatiques en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Haute-Vienne.

Dans ce cadre, Limoges Métropole a entrepris des travaux de restauration des berges, du lit du ruisseau du Palais et de ses affluents la Cane et le Lavadour. Ces travaux de gestion des embâcles, d'enlèvement des déchets et de bûcheronnage sélectif, confiés à l'entreprise des Racines Aux Branches, interviendront au début de l'automne 2023 sur la commune. Pourquoi cet entretien est-il réalisé par Limoges Métropole ? Conformément au Code de l'environnement, les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les berges de manière régulière. En cas de manquement, Limoges Métropole peut se substituer aux obligations dévolues à ces propriétaires et agir en tant que maître d'ouvrage des opérations si celles-ci sont déclarées d'intérêt général.

remettent le couvert !



Comme l'été dernier, vous avez peut-être aperçu des chèvres et leur bergère sur les bords du ruisseau du Palais près du cours de tennis. La commune a décidé de renouveler l'expérience de l'éco-pâturage en confiant l'entretien des berges du ruisseau aux chèvres de l'EARL Les Vallons Sauvages avec, en sus cette année, le talus du stade de foot Jules Ferry.

L'objectif est toujours le même : lutter contre l'invasion de la renouée du Japon, très présente sur la commune.

Cette plante herbacée vivace a été importée du Japon au milieu du 19^e siècle via sa commercialisation. Elle se propage très facilement soit à partir d'un simple petit fragment de tige ou de rhizome, soit grâce aux akènes fertiles (graines). Toute colonisation d'un milieu engendre une diminution de la flore et de la faune locale. Les chèvres, en les mangeant, permettent ainsi de préserver la biodiversité.

L'Info en PLUS

Le collège Léon Blum a conduit en novembre 2022 une étude sur les déchets de la plage de la Sablière dans le cadre de l'opération pédagogique nationale « Plastique à la loupe » de la Fondation Tara Océan. Les élèves ont comptabilisé 191 macrodéchets plastiques.

La carte des travaux du Palais



AVENUE JEAN GIRAUDOUX

Le réaménagement de l'avenue se poursuit : les travaux d'assainissement et de réseau d'eau pluviale par Limoges Métropole sont terminés. Étape suivante : les travaux d'enfouissement des réseaux d'Enedis et de télécommunication entre la rue de Turenne et l'avenue De Lattre de Tassigny débutés en juillet.

Durée prévisionnelle : 6 mois suivi de la réfection de l'éclairage public. Maîtrise d'ouvrage : SEHV
Estimation du coût global des travaux 4 000 000 €.



PARKING MENDÈS FRANCE

Travaux de rénovation effectués par Limoges Métropole pour la création d'un parking végétalisé à proximité de la salle André Dexet et de l'école Aristide Briand. La perméabilisation se fera grâce à des pavés drainants et des dalles engazonnées. Fermeture du parking dès le 25 septembre pour environ 6 mois.

Investissement de 150 000 €.



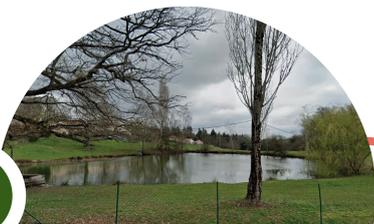
SITE DE LA SABLIERÈRE

Dans la continuité des travaux réalisés l'année précédente, les équipes municipales ont totalement repeint la guinguette et le local avant le début de l'été. Budget fourniture de 5 300 €.



GYMNASE MAISON ROUGE

Renforcement de la structure du gymnase en octobre. Des travaux faisant suite à des tassements de plusieurs massifs de fondation soutenant les poteaux. Le bureau d'étude 2B Ingénierie sera en charge des travaux correctifs qui consisteront en l'injection de résine pour un investissement de 45 000 €.



ÉTANG RUE SUZANNE VALADON

Réaménagement de l'étang pour augmenter la valeur écologique du site. Travaux possibles à partir de l'automne (sous réserve de nouvelles mesures préfectorales sur l'usage de l'eau cf. page 4) : retrait de la végétation ligneuse sur la chaussée ; vidange du plan d'eau ; création d'un ouvrage de régulation du niveau d'eau et de vidange ; profilage en pente douce et végétalisation des berges. Objectifs : réduire la profondeur afin d'éviter la colonisation complète par la végétation et ainsi rendre la surface plus favorable aux amphibiens ; assurer un étagement naturel de la végétation entre zone humide et pelouse sèche ; créer une ceinture végétale favorable à l'avifaune, aux amphibiens et aux odonates.

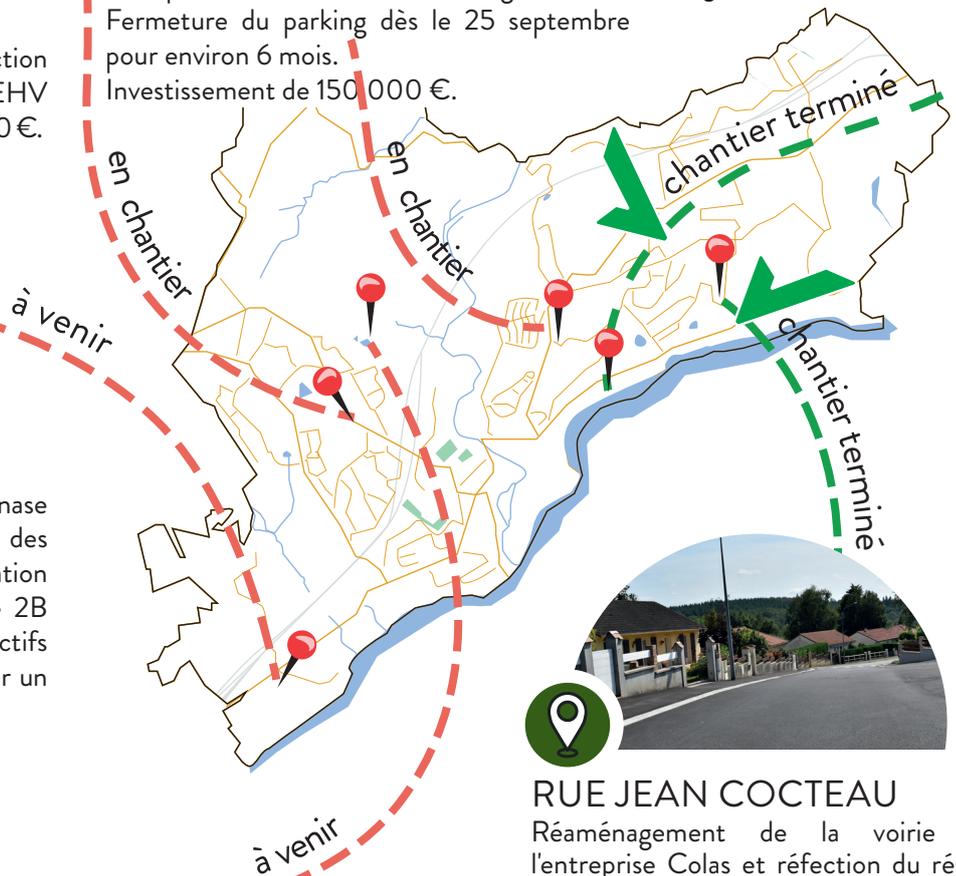
Bureau d'étude : Egis Eau. Maître d'ouvrage : Limoges Métropole. Investissement de 60 000 €.



RUE JEAN COCTEAU

Réaménagement de la voirie par l'entreprise Colas et réfection du réseau d'eau potable terminés par l'entreprise Sade. Plantation d'arbres à venir en automne/hiver.

Maître d'ouvrage : Limoges Métropole. Investissement de 1 031 000 €.





Rénovation des écoles municipales

Durant les deux mois des vacances d'été, les agents municipaux ont œuvré pour que les enfants palaisiens retrouvent leurs écoles dans les meilleures conditions à la rentrée. Un travail complétant les travaux d'entretien et ceux effectués lors des précédentes vacances de printemps (cf. page 8 du Mag N°47).

Le groupe scolaire Jean Giraudoux a bénéficié d'importants travaux :

- la rénovation d'un des halls de l'école élémentaire,
- la démolition de la fontaine située dans la partie maternelle.

Condamnée depuis de nombreuses années, elle occupait une place prépondérante dans cet espace. Sa démolition laisse à l'équipe enseignante plus de place.



La démolition de la fontaine a permis d'investir plus librement l'espace du hall.



Peinture refaite à l'école Jean Giraudoux.

Concernant l'école Jules Ferry, la cuisine du restaurant scolaire a été rénovée avec la mise en place de nouveaux matériels de cuisson.



L'info en PLUS

ÉCOLE JULES FERRY, AMÉNAGEMENT DES SANITAIRES



Futur aménagement des sanitaires



Actuel local des toilettes amené à être changé

L'aménagement des locaux des sanitaires de l'école élémentaire Jules Ferry est en projet. Ils sont actuellement situés dans la cour tandis que les classes sont situées à l'étage. Un nouveau bloc a été étudié pour permettre aux élèves un usage simplifié. Ce bloc sera construit au-dessus de la cuisine à l'arrière du bâtiment vers la Toussaint. Conjointement à ces travaux, la bibliothèque de l'école sera elle aussi rénovée pour créer un espace plus agréable.

Repenser la cour de l'école Jean Giraudoux

Dans le cadre du projet de réaménagement de la cour de récréation du groupe scolaire Jean Giraudoux, le CAUE 87, en association avec la Ville, a organisé une consultation avec les principaux concernés : les enfants !

Cette cour de récréation ayant comme soucis majeurs d'avoir un revêtement accidentogène (rochers et bitume abîmé) et de retenir la chaleur, une réflexion sur son réaménagement était nécessaire. Des ateliers participatifs ont donc pris place tout le long de l'année scolaire pour établir un premier diagnostic avec les élèves et leurs enseignants afin de mieux comprendre les attentes de chacun. Différentes pistes de réflexion sont ressorties de ces ateliers, celles-ci étaient visibles à l'Espace Culturel Jean Ferrat où était exposée cet été la maquette des aménagements imaginés par les enfants et les professeurs. La déminéralisation, envisagée lors de ces réflexions, permettrait de désimperméabiliser et de revégétaliser les surfaces pour rétablir les fonctions assurées par le sol : infiltration, échange sol-atmosphère, stockage de carbone, biodiversité, etc. Cela réduirait ainsi l'effet de chaleur et créerait du lien entre les enfants et la nature.

Ce projet nommé « OASIS » (Ouverture, Adaptabilité, Sensibilité, Innovation, Solidarité) est suivi par la commune qui travaille à la faisabilité du chantier.



Cour actuelle de l'école Jean Giraudoux



Maquette de la cour réalisée avec les enfants via les ateliers du CAUE 87

 Le commencement des travaux est envisagé pour l'été 2024 après la consultation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

Étude sur la revitalisation du centre-ville

Dans le précédent numéro, nous avons évoqué les phases de consultation de la population sur le projet de revitalisation commerciale du centre-ville. Grâce à cette étude, fruit de plusieurs mois de travail réalisé en concertation avec les habitants, les commerçants et l'ensemble des acteurs du territoire, nous disposons de données objectives sur les atouts et faiblesses de la commune en matière commerciale. Afin de vous présenter les conclusions et la stratégie de revitalisation envisagée, une restitution en présence de la CCI et de Limoges Métropole est organisée le **jeudi 12 octobre à 18h à l'Espace Culturel Jean Ferrat.**

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Récapitulatif des étapes de consultation

- questionnaire à destination des habitants et des commerçants (février à mars)
- atelier participatif avec les enfants des écoles communales (28 mars)
- atelier participatif à destination des commerçants et des habitants (30 mars)
- questionnaire sur la pause méridienne à destination des travailleurs (mois d'avril)
- étape à venir : restitution des consultations auprès des habitants le 12 octobre à 18 h à l'Espace Culturel Jean Ferrat (1 place de la République)**

De nouveaux locaux pour les résidents de l'EHPAD

L'EHPAD du Palais-sur-Vienne, situé auparavant impasse Puy Martin, est à présent implanté dans ses nouveaux locaux au 1 chemin du Mas. De nouveaux lieux de vie comprenant 127 hébergements permanents dont 2 unités Alzheimer de 12 et 9 lits, 3 places d'accueil de nuit et 10 hébergements temporaires. Des espaces plus grands et mieux aménagés pour de meilleures conditions d'accueil.

Le déménagement des 81 résidents de l'EHPAD Puy Martin s'est déroulé fin juin avec le soutien de la Tranquillité Publique de la Ville pour la sécurisation des transferts sur la voie publique.

Envie de découvrir ce nouveau lieu de résidence ?

Remplissez le formulaire d'inscription disponible dans ce journal pour participer à la visite guidée des agents de l'EHPAD. Retournez-le rempli à la mairie avant le 2 octobre 2023.



La Ville offre ses présents aux seniors !



Chaque année le CCAS de la Ville, propose aux seniors de 70 ans et plus deux formules gratuites au choix :

- un repas convivial avec un menu de qualité dans la salle Gérard Philipe le mercredi 6 décembre 2023.
- une distribution de colis, à retirer le mercredi 13 décembre à la salle Simone Signoret, pour un joli cadeau à déposer au pied du sapin !

 Formulaire d'inscription disponible dans ce journal municipal, à retourner rempli en mairie avant le 11 octobre.



L'info en PLUS

SERVICE DE PRÉVENTION POUR PERSONNES VULNÉRABLES

Personnes âgées, vulnérables ou isolées, vous pouvez vous faire recenser gratuitement dans le registre du CCAS afin que le personnel s'assure que tout se passe bien lors des canicules et grands froids.

Contact auprès du CCAS:

 05 55 04 34 00

 ccas@lepalaisurviennne.fr

C'est la rentrée !

Septembre est synonyme de rentrée des classes pour les élèves mais aussi pour le personnel enseignant ! Afin de mieux vous familiariser avec l'équipe pédagogique, nous vous proposons un petit trombinoscope des trois groupes scolaires de notre commune. Bonne rentrée à tous !

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND

CP :	CE1 / CE2 :	CE1 / CE2 :	Titulaire remplaçant :	CM1 :	CM2 :	AESH * :
						
Aurélien CARRY	Sylvie LADJUDIE	Émilie BROUSSE	Gildas CROS	Delphine CHARBON-LAGE	Christophe LABROSSE (directeur) complément de service le jeudi par Rémi CONGNARD	Marina LARUE
Petite Section :	Moyenne Section :	Grande Section :	ATSEM :	ATSEM :	AESH * :	AESH * :
						
Céline TYSSANDIER	Claire DUREISSEIX remplaçante de Hélène LANNEVERE	Angéline SACHOT	Patricia CHEVAL	Florence LETALLE	Catherine AVERTY	Cathia GUITTON

ÉCOLE JULES FERRY

CP :	CE1 et CE2 :	CE2 et CM1 :	CM1 et CM2 :	ATSEM :
				
Anne PEAUDECERF	Laure BROC	Cédric DEXIDOUR	Youssa EL GHAZZANY remplaçante de Nathalie GENIER	Nathalie BERTRAND
Petite Section :	Moyenne et Grande Section :	AESH * :	AESH * :	ATSEM :
				
Stéphanie DANDRIEUX (directrice)	Angélique BARBIER	Carole NUHAIN	Stéphanie ROUGET	Sabrina JABNOUN

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX

<p>CP et CE1</p>  <p>Fanny PALLIER</p>	<p>CP et CE1</p>  <p>Catherine BROUSSAUD (directrice)</p>	<p>CP et CE1</p>  <p>Magali PREVERAUD</p>	<p>CE2 :</p>  <p>Dominique ROY-MICALETTI</p>	<p>CM1 :</p>  <p>Estelle RIVET</p>	<p>CM2 :</p>  <p>Émilie GUILLAUMENQ</p>	
<p>Petite Section :</p>  <p>Marie-Laure HUMBERT</p>	<p>Moyenne Section :</p>  <p>Marie BONIFACE</p>	<p>Moyenne Section :</p>  <p>Aliénor DE SAUZA</p>	<p>Grande Section :</p>  <p>Sophie CARILLON (directrice)</p>	<p>ATSEM :</p>  <p>Latifa EL HIMER</p>	<p>ATSEM :</p>  <p>Geneviève BOURDILLAUD</p>	

Des tarifs scolaires et périscolaires inchangés !

GARDERIE PÉRISCOLAIRE | * ouverture de la garderie le matin : 7h30, fermeture le soir : 18h30

	Famille résidant dans la commune *	Famille ne résidant pas dans la commune
GARDERIE EXCEPTIONNELLE (jusqu'à 4 présences maximum matin et/ou soir par mois)	4 €	8 €
TARIFS FORFAITAIRES MENSUELS (à partir de la cinquième présence)	30 €	60 €

L'info en PLUS **PAS D'AUGMENTATION DE TARIF !**

C'est une volonté de la Ville de garantir un service scolaire et périscolaire accessible au plus grand nombre. Elle a ainsi maintenu les prix de l'année dernière pour ne pas impacter le budget des foyers déjà mis en tension par l'inflation actuelle.

RESTAURATION SCOLAIRE

Famille résidant dans la commune *		Famille hors commune *
Quotient Familial CAF	Tarif par repas	Tarif par repas
< 820	0,75 €	Tarif unique : 5,60 €
821 < 1200	0,95 €	
1201 < 1600	1 €	Repas non réservé : 8,40 €
1601 < 2000	2,80 €	
> 2001	3,20 €	
Repas non réservé	5,60 €	

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour tous les services (restauration, garderie, ALSH) : **SUR INTERNET** via www.payfip.gouv.fr (référence en haut à gauche sur la facture). **AUPRÈS D'UN BURALISTE** (muni de la facture) : espèces (dans la limite de 300 €) ou **carte bancaire**. **AU SGC LIMOGES ET AMENDES** (Service de Gestion Comptable) au 31 rue Montmailler 87043 Limoges : par **chèque**, **carte** et **CESU**, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

➡ Pour toute question de **facturation** : comptabilite@lepalaisurviennne.fr ; pour le **Portail Famille** ou à propos de la **garderie** : periscolaire@lepalaisurviennne.fr | 05 55 04 34 01 ou 05 55 04 34 02

Activités des vacances, les inscriptions sont ouvertes !

L'Accueil de Loisirs (ALSH) met en place des activités lors des vacances de la Toussaint pour les enfants de 3 ans et plus. Réservation uniquement à la semaine sur le Portail famille à compter du 22 septembre 2023. Programme complet à venir sur le site de la Ville.

L'ALSH s'adresse à deux groupes d'enfants : les Titous (3 à 5 ans) et les 6 à 11 ans.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi | De 7 h 30 à 18 h 30

Accueil du matin : 7 h 30 à 9 h 30.

Départ des enfants : 16 h 30 à 18 h 30.



€ TARIFS DES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	10,50 €	8 €	5,50 €
821 < 1200	11,50 €	8,50 €	6 €
1201 < 1600	12,50 €	9,50 €	7 €
1601 < 2000	14 €	11 €	8 €
> 2001	16 €	12,50 €	9 €

tarifs pour les familles résidentes de la commune, pas d'augmentation des prix par rapport à l'année passée

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	21 €	16 €	11 €
821 < 1200	23 €	17 €	12 €
1201 < 1600	25 €	19 €	14 €
1601 < 2000	28 €	22 €	16 €
> 2001	32 €	25 €	18 €

tarifs pour les familles non résidentes de la commune, pas d'augmentation des prix par rapport à l'année passée

i RENSEIGNEMENTS ACCUEIL DE LOISIRS

📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux 📞 05 55 04 34 01 | 06 71 52 76 13 📧 alsh@lepalaisurviennne.fr

Le service des sports vous propose pour les vacances d'octobre un programme d'activités riche et varié ouvert aux 7-16 ans.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi | 9 h 30 - 12 h // 14 h - 16 h 30

AU PROGRAMME (détails à venir sur le site de la Ville)

- ▶ Olympiades ▶ Tir à l'arc ▶ Course d'orientation
- ▶ Multisports (Tchoukball / Ultimate) ▶ Athlétisme
- ▶ Escape Game ▶ Futsal.

€ TARIFS DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES SPORTS

Demi-journée : 7 € pour les Palaisiens et 14 € pour les non résidents.

i RENSEIGNEMENTS SERVICE DES SPORTS

📍 Service des sports/base de loisirs, 2 av. F. Mitterrand 📞 05 55 35 32 77 📧 base.nautique@lepalaisurviennne.fr



DAMIEN CHOULY



Afin de créer une identité commune aux deux stades de rugby et leurs locaux, la Ville et le RCP ont décidé de nommer cet ensemble le « **Complexe sportif Damien Chouly** » en l'honneur du joueur. L'inauguration pour célébrer cet événement a eu lieu **le 26 août** dernier en présence de son invité d'honneur.

Choisir ce nom tombait sous le sens : formé durant son enfance au **Rugby Club Palaisien (RCP)**, le limougeaud a beau avoir atteint le plus haut niveau et comptabilisé 46 sélections en Équipe de France, **il n'a jamais oublié ses origines et le club où tout a commencé.** Aujourd'hui âgé de 38 ans, il a pris sa retraite en juillet 2022 avec le projet de devenir agent sportif : « Le rugby est une passion, quand on arrête sa carrière on peut encore vivre de cette passion pleinement, notamment en transmettant son expérience » explique-t-il. Il a, pour sûr, suscité de nouvelles vocations chez les plus jeunes qui l'ont regardé à travers l'écran de leur télévision et qui ont eu également l'occasion, lors de l'inauguration, de se prendre en photo avec le champion. Pour le remercier de tous ces moments de joie qu'il nous a fait vivre au travers de son parcours, il fallait une **reconnaissance pérenne.** C'est désormais chose faite avec cette dénomination rendue visible par l'implantation d'un totem le long du stade du Gravier.

VOTRE RESSENTI ?

« C'est beaucoup d'honneur et de fierté d'avoir ce totem à l'entrée du complexe qui va porter mon nom. Je remercie l'initiative de la municipalité et le président du club du RCP d'avoir mené ce projet jusqu'au bout car ce ne sont que des bons souvenirs que je retiens ici. C'est ce club et ce terrain qui m'ont fait découvrir et aimé le rugby. Je remercie donc tous les éducateurs et bénévoles du club. »

UN SOUVENIR À RETENIR DE VOTRE CARRIÈRE ?

« Les deux victoires du top 14. C'était l'aboutissement d'une carrière. C'est pour cela qu'on joue au rugby, pour gagner des titres. »



L'inauguration du complexe par le Maire Ludovic Géraudie et le Président du RCP Jean Mathieu. Étaient présents à la cérémonie : la Sénatrice Isabelle Briquet, le Sénateur Christian Redon-Sarrazy, le Conseiller régional délégué à l'accès à la formation en Nouvelle-Aquitaine Thibault Bergeron, le Président du Conseil Départemental Jean-Claude Leblois, les Conseillers départementaux Valérie Paulet et Thierry Miguel, les membres du Conseil municipal du Palais et le Conseiller municipal de Panazol Francis Coisne.

La nouvelle génération de l'Entente RCP-USAL (U14) a eu le plaisir de fouler le terrain où tout a débuté pour l'ancien athlète.

Le CDR 87, proposait également à cette occasion des initiations au rugby.



Les enfants avec Damien Chouly se prenant en photo devant le totem du complexe sportif



M^{me} Lubat, qui a accueilli en 1990 Damien Chouly au RCP



Les 30 ans de la Médiathèque !

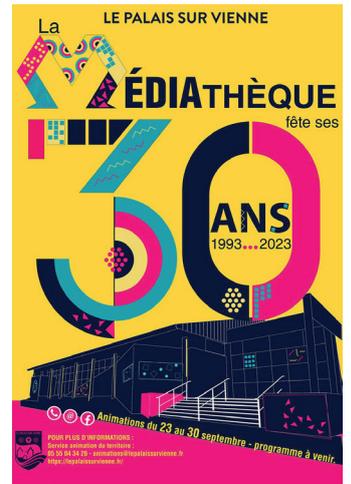
Notre Médiathèque située au sein de l'Espace Culturel Jean Ferrat fêtera ses 30 ans cette année et vous êtes tous invités ! La Ville organisera à cette occasion diverses animations du 23 au 30 septembre autour de son année de construction : 1993.

Au programme : soirée familiale avec jeux, quiz, blind test, projection du film *Jurassic Park*, rencontre avec un auteur, animation avec Récréasciences, et bien d'autres (détails sur le site de la Ville) ! On espère vous voir nombreux pour fêter son anniversaire !

 Du samedi 23 au samedi 30 septembre

 GRATUIT

 Espace Culturel Jean Ferrat, 1 place de la République



Exposition du FRAC

Le FRAC vous invite à découvrir l'œuvre de l'artiste plasticien Alun Williams à l'Espace Culturel du Palais ! Une exposition qui prend place dans le cadre du projet « Un tableau d'ExpositionS ». Entrée gratuite.

 Du mardi 19 septembre au vendredi 20 octobre selon les horaires d'ouverture :

Mardi : 14 h - 18 h 30 | Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30 | Jeudi : fermé | Vendredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30 | Samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 16 h 30

Rencontre avec l'artiste le 19 octobre à 18h

 Espace Culturel Jean Ferrat, 1 pl. de la République

 GRATUIT



Rendez-vous au Marché d'Automne !



Le Marché d'Automne, accompagné de la traditionnelle braderie, aura lieu dans le centre bourg dimanche 5 novembre !

Producteurs, stands de métiers de bouche, artisans, braderie de l'Espace Culturel, buvette, restauration, foodtrucks et animations diverses vous y attendent ! Entrée gratuite.

 Dimanche 5 novembre  Places du centre-ville

LA
SEMAINE
DU
GOÛT

La semaine du goût, un vrai régal !

Un nouvel événement attend nos enfants en octobre ! Les services municipaux proposent tout un programme autour du goût et de la gastronomie. Du 10 au 14 octobre, des animations tout public et gratuites sont proposées au Centre Culturel, consultez ci-dessous les animations prévues. Et du 16 au 22 octobre, l'équipe des cuisines centrales va faire chauffer les fourneaux et initier les papilles de nos enfants à de nouvelles saveurs !

 **Journée gourmandise mercredi 11 octobre**

à 10 h 30 : heure du conte « Histoire de goût » (dès 3 ans), venez savourer des histoires à croquer !

de 14 h à 16 h : atelier pâte « Wepam » fabrication de porte-clés et de boucles d'oreilles sur le thème de la gourmandise.

 **Spectacle samedi 14 octobre à 16h30**

Je vais devoir vous manger de François Dieuaide.

Rendez-vous à :

 Espace Culturel Jean Ferrat, 1 place de la République

Réservation :

 05 55 37 01 35

 bm@lepalaisurviennne.fr

 GRATUIT

Les illuminations de Noël prennent vie !



Samedi 2 décembre, on inaugure tous ensemble les illuminations du Palais-sur-Vienne ! Un moment privilégié pour les enfants de partager un instant magique avec le Père Noël, de prendre une photo avec lui et de faire le décompte avant l'allumage des illuminations !

 Samedi 2 décembre  GRATUIT

La randonnée du Téléthon



Pour la 3^e année consécutive, la Ville organise des randonnées (trail, marche et marche nordique) en faveur du Téléthon ! La commune proposera deux parcours de randonnée sans classement et ouverts à tous en partenariat avec le Téléthon Haute-Vienne. Inscription préalable conseillée, complément d'information à venir sur le site de la Ville.

-  Dimanche 10 décembre
13 km départ 9h30
5 km départ 10h30
-  Départ et arrivée : mairie du Palais-sur-Vienne
-  Tarif : 2 € au profit du Téléthon (gratuit pour les - 16 ans)
Paiement sur place



La semaine du code

Pour sa 8^e participation à la Semaine du Code (codeweek.eu), du 10 au 20 octobre, l'Espace Jeux Vidéo de l'Espace Culturel Jean Ferrat va inviter les élèves de CM1 et CM2 des 3 groupes scolaires à participer à cet événement européen. Il a pour objectif de faire découvrir la programmation informatique au grand public, et plus particulièrement aux enfants.

Cette année, les CM1 découvriront la robotique avec le robot Thymio. Les CM2 feront leur premier pas avec l'intelligence artificielle. Ils apprendront également comment l'ordinateur code l'information comme les sons et les images uniquement avec le langage binaire composé de 0 et de 1. Pour chaque classe, la séance dure 2 heures.

Retour sur le Tournoi Fifa

Mercredi 28 juin, 8 participants âgés de 9 à 15 ans se sont affrontés lors du premier tournoi FIFA de l'Espace Jeux Vidéo. Des deux finalistes, c'est Samuel qui l'emporte face à Yanis. Bravo à lui !

Un bel après-midi compétitif qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Tous les participants ont été récompensés avec un lot.



L'info en PLUS

INSCRIPTION GRATUITE à l'Espace Jeux Vidéo sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une autorisation parentale pour les personnes mineures.

-  Horaires d'ouverture :
Mardi : 14 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h
et 14 h - 18 h 30
Jeudi : fermé
Vendredi : 10 h - 12 h
et 14 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
et 14 h - 16 h 30
-  Espace Culturel Jean Ferrat
1, place de la République
-  05 55 37 01 35
-  bm@lepalaisurviennne.fr

Retour sur... Les événements de la Ville

Du 10 juin au 2 septembre 2023, la Ville a organisé de nombreuses animations sur la commune. Faisons un bref tour d'horizon de ces événements !



Bières à la Sablière, 10 juin 2023



Journée Nature, 24 juin 2023



Auditions de l'école de musique, 26 juin 2023



Journée du 14 juillet 2023



Exposition de Raymonde Rebeix, du 19 juillet au 26 août 2023



Forum des Associations, 2 septembre 2023

Retour sur... Les exploits des associations palaisiennes !

L'année 2022-2023 a été riche pour nos associations ! Faisons ensemble un petit tour d'horizon des réussites accomplies par nos clubs sportifs.



Entente du Judo Club Le Palais / Rilhac : 2^e du championnat départemental par équipe poussin pour la seconde année consécutive et obtention du label club Bronze France Judo.



Gymnastique, association Espérance : les jeunes du club sont 2^e en catégorie Fédéral au mouvement d'ensemble et sont également championnes régionales pour la 3^e saison consécutive.



ALP Handball : l'équipe masculine des - 13 ans est devenue championne inter-départementale et le club a obtenu des labels de club formateur, arbitrage et féminisation.



ALP Badminton : l'équipe de R1 a disputé les barrages d'accession en N3 et l'équipe R3 termine 1^{er} du championnat régional.

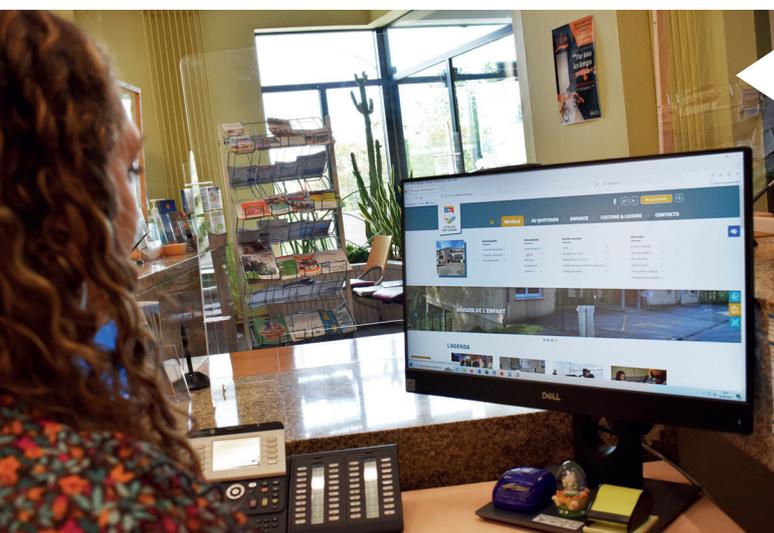


ALP Lutte (de gauche à droite) :
Khizir Dasiyev 4^e au Championnat du Monde U17 2023 / Sos Usubyan Champion de France Gréco U17 2023 /
M. Rey, arbitre international olympique, sera présent aux J.O. 2024.

DOSSIER:

LA COMMUNICATION
SE MODERNISE

Afin de rendre l'information la plus accessible possible, la Ville développe ses canaux d'information et renforce ceux déjà existants : refonte du site internet avec de nouvelles fonctionnalités, mise en service de nouveaux panneaux lumineux, acquisition à venir de nouveaux supports d'affichage... L'actu de votre commune se développe près de chez vous !



L'information de proximité a été renforcée sur deux volets : **le numérique et l'espace public.**

Le numérique :

- renforcement de l'information quotidienne sur la page Facebook et développement de la partie vidéo,
- refonte du site internet avec une architecture plus fluide et offrant plus de fonctionnalités.

L'espace public :

- acquisition de nouveaux panneaux lumineux afin de remplacer les anciens devenus obsolètes,
- mise en place de sucettes d'affichage par la suite pour couvrir plus globalement le territoire.

Des investissements qui permettent de se projeter sur le long terme pour tisser un relai d'information pérenne.

Un *nouveau site*
pour vous simplifier la vie !

Nous vous l'avions annoncé dans le journal municipal précédent, la Ville s'est dotée d'un nouveau site Internet afin de mieux répondre aux besoins des usagers, c'est-à-dire vous ! Vous y retrouvez les dispositions prises par la collectivité (arrêtés, décisions...), les démarches administratives ainsi que les informations relatives aux infrastructures de la mairie : Espace Culturel Jean Ferrat, Base de Loisirs de la Sablière, Accueil de Loisirs, Cours de Musique, de Danse et de Théâtre. Avec son architecture *responsive*, il s'adapte aux divers écrans (téléphone, tablette et ordinateur).

LES NOUVEAUTÉS



L'agenda des événements de la Ville pour ne rien rater



La carte interactive : trouvez associations, commerces et équipements municipaux (stades, base de loisirs...)



La newsletter mensuelle



Les formulaires d'inscription en ligne pour les cours de musique, de danse et de théâtre



Calendrier des réservations des salles à louer visible en ligne



Le « social wall » : diffusion des parutions de la Ville sur Facebook

La carte des *panneaux d'affichage* du Palais



- **Nouvellement implantés :**
 2 nouveaux panneaux lumineux dont un double face pour remplacer les trois anciens.
- **Déjà existantes :**
 4 sucettes d'affichage partagées avec l'agence Scandère.
- **Déjà existants et à redispser aux points suivants :**
 6 panneaux en bois double face pour l'affichage libre (à disposition notamment des associations) :
 - parking de l'école Jean Giraudoux
 - parking de l'école Aristide Briand
 - parking de la salle Signoret
 - près de l'école maternelle Jules Ferry
 - parc du Châtenet
 - avenue Jean Moulin (non déplacé)
- **À venir :**
 3 nouvelles sucettes d'affichage :
 - sur l'avenue François Mitterrand
 - au niveau du cabinet médical rue Aristide Briand
 - avenue Jean Moulin, vers l'embranchement du Super U
- **Déjà existants et à déplacer :**
 2 panneaux d'information municipaux situés de base à côté de la mairie qui seront déplacés aux gymnases.

UN INVESTISSEMENT DURABLE

Dans un souci de mieux vous informer, la Ville a retiré les trois anciens panneaux lumineux, usés par l'effet du temps et devenus défectueux sous l'impact des chaleurs répétées, pour les remplacer par deux panneaux à LED peu énergivores, plus résistants et dont le design longiligne s'inscrit de façon plus harmonieuse dans le paysage.

Un panneau est situé avenue Jean Giraudoux et un autre, celui-ci double face, place de la République pour vous informer des événements à venir.

L'extinction quotidienne des panneaux s'aligne celle de l'éclairage public hors période estivale (panneaux allumés de 6h30 à 21h30).



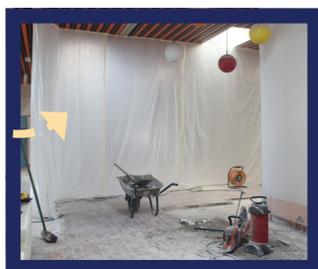
Nouveau panneau lumineux double face près de l'Espace Culturel.

Quelques-unes des actions de la Ville 2020-2023

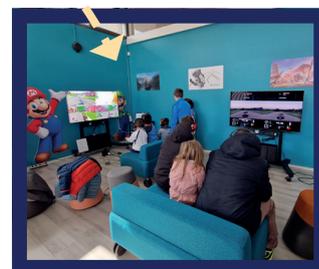
Malgré la crise de la Covid 19, qui a ensuite laissé place à la crise énergétique, la Ville a su, lors de ce mandat débuté en 2020, mettre en place des actions dans le domaine social, dans l'amélioration du cadre de vie et du service public. Nous vous proposons un rapide résumé de quelques actions emblématiques entreprises.

Services publics

RÉFECTION DES ÉCOLES MUNICIPALES
effectuée chaque année. Pour connaître les travaux de cette année 2023 rendez-vous p. 7



CRÉATION DE L'ESPACE JEUX VIDÉO
situé au sein de l'Espace Culturel Jean Ferrat, ce nouveau lieu a été inauguré en mars dernier



CRÉATION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
service de proximité ayant diverses missions : signaler les anomalies de voirie, de signalisation... médiation, surveillance des établissements scolaires et publics, du cimetière, veille du respect des arrêtés et des règles civiques, verbalisation si nécessaire, prévention sur le développement du moustique tigre...



Énergies nouvelles

ÉCLAIRAGE PUBLIC À LEDS

Horaires adaptés pour une gestion énergétique contrôlée et une réduction de la pollution lumineuse : extinction totale de mai à fin août et en dehors de cette période extinction de 21 h 30 à 6 h 30.



RENOUVELLEMENT
d'une partie du parc automobile des services municipaux par des **VÉHICULES ÉLECTRIQUES**



Cadre de vie

CRÉATION
au parc du Châtenet
d'un **CITY PARK** et
d'une **AIRE DE JEUX**



RENOUVELLEMENT
du **MOBILIER URBAIN**
à la Sablière et au
Parc du Châtenet



TRAVAUX DE **VOIRIE**

Quelques exemples de rénovation :

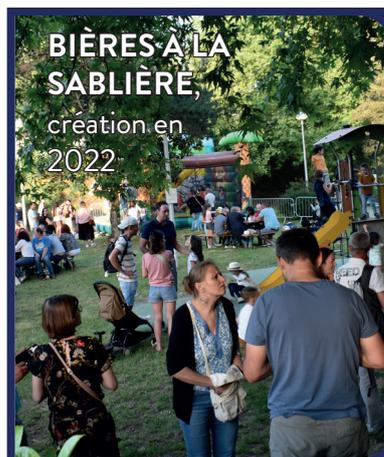
- la RD29 avec le Département (terminée)
- l'avenue Jean Cocteau avec Limoges Métropole, (terminée)
- l'avenue Jean Giraudoux (en cours cf. p. 7)



Lien social

APRÈS LA CRISE
SANITAIRE,
REPRISE ET
CRÉATION DE
NOUVELLES
ANIMATIONS

(Bières à la Sablière, Forum des Associations, Printemps de la Culture, Marché d'Automne, expositions à l'Espace Culturel)



CONCERNANT
LE **CCAS** :

- mise en place de la cérémonie de l'arbre de naissance en 2021
- mise à disposition de nouvelles parcelles du jardin familial en 2023
- mise à l'honneur dès 2022 des centenaires palaisiens





Foodtrucks : « on mange quoi ce soir ? »

JéPizz : mercredi de 18 h à 21 h 30

Sweet & Spiced : vendredi de 18 h à 22 h 30

La Ch'tite Frite du Nord : samedi de 18 h 30 à 21 h 30

Pizza Louis : dimanche de 17 h à 21 h 30

Place Sant Joan de les Abadesses



Des nouvelles du Comité de Jumelage

Le Palais-sur-Vienne et **Caldolzburg** fête cette année leur **20^e anniversaire de jumelage.**

Après la visite de la délégation française du Comité de Jumelage à Caldolzburg à l'occasion du week-end de l'Ascension, c'est au tour de nos voisins allemands de se rendre au Palais **le 30 septembre prochain.** Le maire Bernd Obst ainsi que les membres du comité viendront visiter notre ville pour fêter ces 20 belles années d'amitié.

PROCHAINE COLLECTE DU DON DU SANG DE L'EFS :

Mardi 31 octobre de 15 h à 19 h

Les dons ont lieu salle Gérard Philippe,
20 rue Jules Ferry, derrière la mairie

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Bienvenue à la nouvelle arrivante ! CHATRAS MAËLLE



Maëlle, infirmière, propose des soins à domicile et en cabinet.

C'est après 6 ans de bons et loyaux services au Centre hospitalier de Saint-Léonard-de-Noblat (CHIMB), que Maëlle décide de se mettre à son compte en tant qu'infirmière libérale. Son local ouvre le 16 septembre au sein du cabinet médical de sa commune de résidence, le Palais !

Pour toute demande de rendez-vous n'hésitez pas à la contacter par téléphone. Ses prestations sont conventionnées par la CPAM.

- Cabinet médical, 17 rue Jean Jaurès
- Horaires de consultation :
du lundi au dimanche de 6 h à 20 h
- 09 81 82 17 67 // 06 35 64 84 55
- chatras.maelle@gmail.com





Hausse de 10% des fournitures scolaires, 13% des prix alimentaires au mois de juillet sur 1 an, 6% du coût de la vie étudiante, hausse de l'électricité, du prix du carburant, des annuités pour prétendre aux droits à la retraite, hausse des températures, plus de 10 millions de personnes pauvres en France, soit au moins 17% de la population, aussi en hausse, et hausse du nombre de millionnaires !

Face au réchauffement climatique, il nous faudrait nous habituer à des chaleurs extrêmes, et les seules réponses apportées sont un numéro vert, ou la fin du ticket de caisse, alors qu'il faut changer le logiciel qui nous gouverne depuis des décennies. De notre côté, nous poursuivons nos travaux, pour économiser de l'énergie, réduire notre facture énergétique. Ces économies nous permettent d'envisager un avenir sans hausse d'impôt des bases communales de la taxe foncière.

La période estivale a permis de poursuivre les travaux dans nos groupes scolaires : travaux d'embellissement sur J. Giraudoux, remplacement de rideaux, de stores, pour les conditions d'accueil de nos écoliers, poursuite du projet de la cours Oasis ou création de toilettes à J. Ferry.

Les travaux voirie continuent : Jean Giraudoux, plantation sur Cocteau, réfection du parking Dexet, jonctions de voies vertes sur la route de Panazol, nouveaux affichages pour plus d'information, ou encore acquisition par Limoges Métropole, qui nous permettent d'avancer sur le projet de piste cyclable le long des terrains Wattelez.

Une équipe toujours plus mobilisée à votre service.

Bonne rentrée à toutes et tous !

C. BARBE - C. JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - G. BEAUNE - JM. PAILLER - N. PEROLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE



Les collectivités sont confrontées aux conséquences du désengagement programmé de l'état et notre commune du Palais sur Vienne n'échappe pas à cette triste réalité !

Par ailleurs, la flambée des prix de l'électricité et du gaz liée à la reprise post-covid et à la guerre en Ukraine impacte lourdement les finances locales au même titre que les particuliers. Depuis 2021, les dépenses énergétiques des collectivités ont en effet bondi faisant peser une

contrainte forte sur leurs budgets et le maintien des services publics locaux essentiels à la population.

Dans cette morosité ambiante, les palaisiennes et les palaisiens subissent de plein fouet les réformes cyniques de la protection sociale initiées par le gouvernement. Ces réformes du RSA, chômage et retraites vont percuter gravement nos concitoyens les plus fragiles. Les seniors et les salariés précaires sont de fait les premières victimes de l'effet combiné des réformes qui nourrissent le véritable cocktail de l'ultra libéralisme.

Dans ce contexte apparemment morose voire nauséabond, il existe pourtant de fortes lueurs d'espoir sur la capacité de notre peuple à faire entendre ses droits et ses attentes légitimes pour un monde plus juste. Les multiples manifestations contre la réforme des retraites de 2023 en sont le parfait exemple. Nombreux ont été les palaisiennes et les palaisiens à réagir dans la rue au son des casseroles avec dignité mais détermination.

Dans cette situation dramatique, nous vous souhaitons malgré tout une bonne rentrée et resterons à votre écoute.

D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY



Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

Nos parlementaires se sont adressés à nous. Nos Députés des 1ère et 2ème circonscriptions. Par le biais de notre dernier bulletin N47 je vous faisais part d'une réunion publique sur le thème « les déserts médicaux ».

Quel dommage que notre bulletin fut distribué trop tard ! Et qu'ainsi votre participation en fut affectée ! Relativisons tout de même : le thème qui semblait d'ouverture (comprendre la Santé dans l'ensemble de ses acteurs), ne traitait que de l'implantation des médecins généralistes. Quelle déception ! Sachez d'une part

qu'avec mon épouse et consœur nous étions les seuls représentants de notre Spécialité et d'autre part que nous avons préparé une étude qui n'a malheureusement servi à rien et pourtant il y avait tant de choses à dire par le biais de notre vécu professionnel. En fait, beaucoup d'idées germent dans les esprits de nos élus pour réduire cette désertification médicale, mais la connaissance du terrain manque. Nous remercions notre Maire d'avoir évoqué la disparition du dernier cabinet dentaire de notre Commune. Son propos n'a malheureusement pas retenu l'attention de nos députés.

Rassurez-vous tout de même, nous mettons (mon épouse et moi-même) tout en oeuvre pour que vous retrouviez un cabinet dentaire. Mais ayez conscience que ce n'est pas une tâche facile.

Nos deux Sénateurs : Madame Isabelle BRIQUET et Monsieur Christian REDON-SARRAZY nous ont rassemblés à l'Espace BRASSENS à FEYTIAT le vendredi 21 juillet 2023 à 18H00 afin de nous faire un point de situation relatif à leurs missions à mi-mandat.

Nos deux Sénateurs : Madame Isabelle BRIQUET et Monsieur Christian REDON-SARRAZY nous ont rassemblés à l'Espace BRASSENS à FEYTIAT le vendredi 21 juillet 2023 à 18H00 afin de nous faire un point de situation relatif à leurs missions à mi-mandat.

L. COURTIAUD



La commune du **PALAIS SUR VIENNE** organise

Dimanche **5** novembre

9h-18h dans le centre bourg

Marché d'automne



Braderie de livres, métiers de bouche, artisanat, animations...

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Service animation du territoire - 05 55 04 34 26 - animations@lepalaisurviennne.fr

<https://lepalaisurviennne.fr/>